

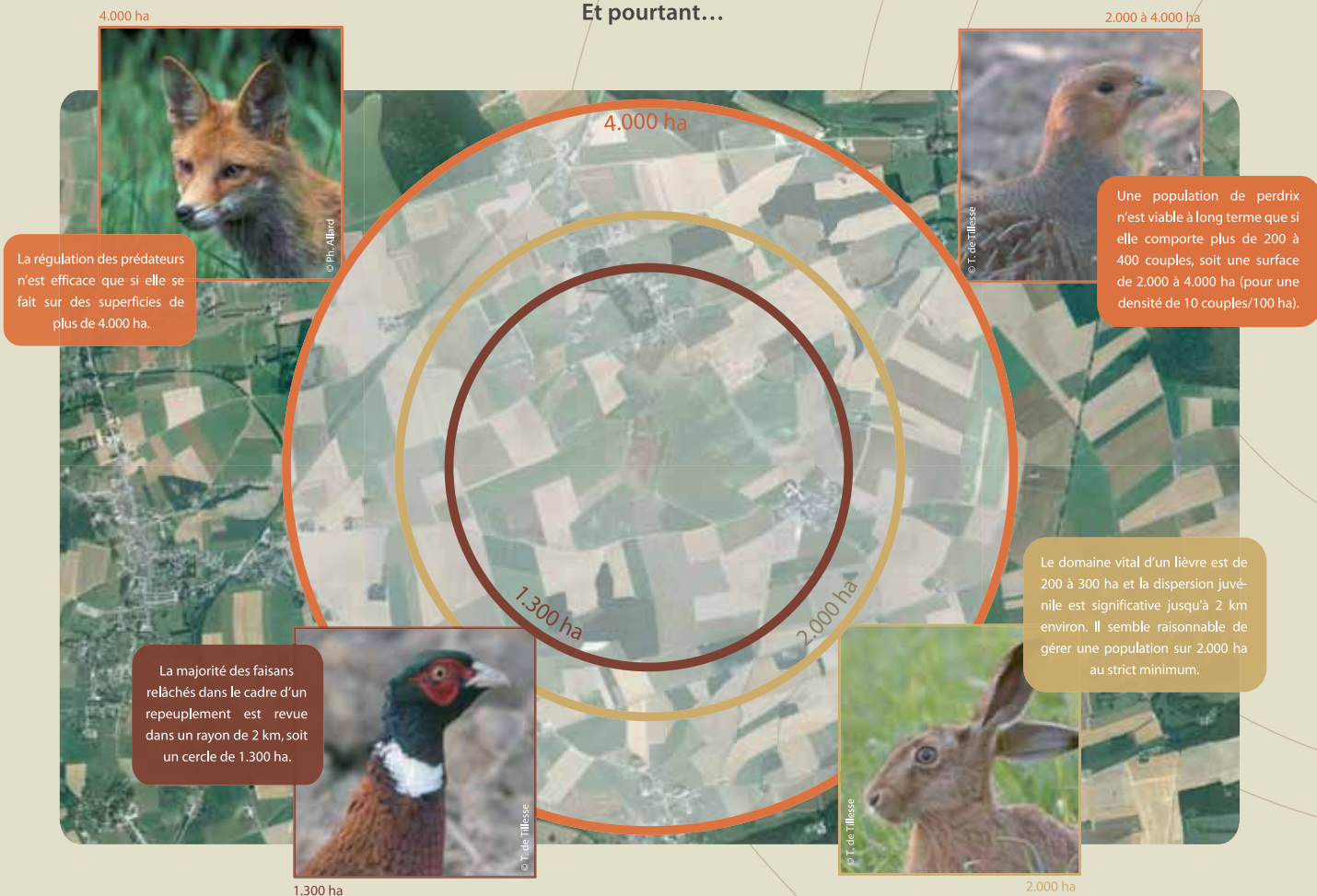
# 2.000 ha sinon rien !

## Gérer le petit gibier sur de grandes surfaces : luxe ou nécessité ?

Monsieur I. Défix (Directeur de battue, au cours d'une chasse sur son territoire de 250 ha) :  
« Ici, nous sommes en limite de mon territoire, prélevez tout ce que vous voulez : plus de restrictions ! »

Quel chasseur n'a pas déjà entendu ce genre de propos ?

Et pourtant...



### GRAND GIBIER : UNE ARDEUR D'AVANCE !

Les chasseurs de grand gibier ont très tôt pris conscience de la nécessité de coordonner la gestion des espèces sur de grandes surfaces. La première unité de gestion cynégétique a plus de 30 ans (1974). Le cerf ou le sanglier ont des domaines vitaux de plusieurs milliers d'hectares. Ainsi, s'associer entre gestionnaires cynégétiques voisins était une obligation pour ne pas voir les efforts de uns ruinés par les prélèvements des autres.



### PETIT GIBIER : INTÉGRER LA NOUVELLE DONNE

- **Avant les années 1970 ?** Gérer les espèces de petit gibier à l'échelle de territoires de plusieurs milliers d'hectares n'était pas une nécessité. A l'époque, la capacité d'accueil des territoires était encore généralement très bonne (habitats favorables, suffisamment abondants et bien répartis ; facteurs de mortalités réduits). Des mortalités localement excessives (p.ex. dues à des prélèvements irréfléchis) pouvaient rapidement être compensées par une immigration issue des territoires voisins ou par une bonne reproduction.
- **Aujourd'hui ?** Des populations à bas niveau, dans un habitat peu accueillant ou avec des facteurs de mortalités importants (routes, prédation, prélèvements, intoxications, maladies, machinisme agricole, etc.), ne peuvent pas être redressées isolément, sur de petits territoires (effet d'île). L'absence ou les erreurs de gestion se paient « cash » !
- **Demain ?** Améliorer la situation passe par la gestion coordonnée à large échelle, à partir de noyaux de populations, en développant la **connectivité biologique de l'habitat** (maillage) : zones noyaux, de développement et de liaison. Une formation approfondie des (futurs) chasseurs, ainsi que l'implication des conseils cynégétiques, sont deux éléments-clés de la réussite de cet objectif.

Coordonner  
la gestion

des **habitats** : sites de nidification, de refuge, d'alimentation des jeunes et des adultes  
des **facteurs de mortalité** : prédation, intoxications, maladies, machinisme agricole, etc  
des **prélèvements** : comptages de printemps, estimation de la reproduction, guides de prélèvements  
des **repeuplements** : baguage, densités, provenances et prélèvements  
de la **quiétude** : zones refuges, information du public, dérangement cynégétique

M. de Tillesse et L. Bourdouxhe

Convention entre le Ministère de la Région wallonne et Faune & Biotopes asbl

